



[www.comptoirlitteraire.com](http://www.comptoirlitteraire.com)

présente

## **“Claude Gueux”** (1834)

**nouvelle de Victor HUGO**

(33 pages)

pour laquelle on trouve un résumé

puis successivement l'examen de :

l'intérêt de l'action (page 2)

l'intérêt littéraire (page 5)

l'intérêt documentaire (page 8)

l'intérêt psychologique (page 12)

l'intérêt philosophique (page 16)

la destinée de l'œuvre (page 19)

**Bonne lecture !**

Un pauvre ouvrier, nommé Claude Gueux, vivait à Paris en concubinage avec une femme dont il avait un enfant. Un hiver, le travail manqua. Il commit un petit délit pour qu'ils aient du pain et du feu. Il fut condamné à cinq ans de prison, et envoyé à la prison de Clairvaux. Il y devint rapidement le chef spirituel adoré de ses codétenus et détesté du directeur, M. D.. Comme il était un éternel affamé, un autre prisonnier, le jeune Albin, partage sa ration journalière de pain avec lui, et ils entretiennent une étroite amitié. Mais M. D. transfère Albin dans un autre quartier. Claude Gueux réclame plusieurs fois, en vain, le retour de son ami. Devant les refus non motivés du directeur, il le juge ; soumet la sentence de mort à l'ensemble des prisonniers réunis en une cour de cassation, et l'applique : il le tue à coups de hache. Puis il veut se suicider avec de «*petits ciseaux*», mais n'y parvient pas. Il est donc à son tour jugé et condamné à mort. Il accepte avec réticence de se pourvoir en cassation et, de reconnaissance, une sœur de charité lui donne une pièce de cinq francs. Le pourvoi ayant été rejeté, il est guillotiné.

## Analyse

(la pagination est celle du Livre de poche)

### Intérêt de l'action

Le texte est constitué d'un récit (27 pages) et de sa conclusion (6 pages) qui est le texte que Victor Hugo avait rédigé en 1832 dont il a été fait mention plus haut.

Le manuscrit s'ouvrait sur la phrase : «*Voici des faits qui m'ont été rapportés par un témoin digne de foi*». En effet, la nouvelle est née d'un fait divers authentique, rapporté par la «*Gazette des tribunaux*» du 19 mars 1832. Était authentique aussi le nom de l'ouvrier, Claude Gueux, nom qui ne s'invente pas, qui était prédestiné, chargé de sens.

Le 7 novembre 1831, Claude Gueux, voleur récidiviste emprisonné à Clairvaux, tua M. Delacelle, le directeur des ateliers, devant les autres détenus qui manifestèrent vivement leur joie. Son procès commença «*le 16 mars 1832... devant la cour d'assises de Troyes*» (page 63). Il fut condamné à mort et exécuté en juin de la même année. Dans la nouvelle sont données d'autres dates : «*le 25 octobre 1831*», Claude Gueux donna au directeur un délai «*jusqu'au 4 novembre*» (page 50). En fait, ce fut le 7 novembre.

Victor Hugo n'eut connaissance de ces événements que deux ans plus tard. Cette histoire d'une triste nudité le toucha, mais sa première réaction n'eut rien de romanesque : l'événement lui inspira d'abord le texte qui est devenu la conclusion.

Puis, pour servir sa démonstration, il raconta l'histoire de Claude Gueux, le parcours exemplaire d'un homme du peuple, doté de qualités naturelles que la société ne sait pas utiliser, que la pauvreté conduit au vol et à la prison, où l'inhumanité du traitement qu'il subit le fait aboutir au meurtre. Victor Hugo voulut faire entendre à nouveau la parole de Claude Gueux pour apporter un exemple frappant, qui donnerait du poids à son discours social. Il en fit un récit émouvant. L'écart est grand entre la matière romanesque et la réalité, et on peut le mesurer en confrontant les documents dont on dispose, et en particulier les comptes rendus de la «*Gazette des tribunaux*» avec le texte de Hugo. Mais il ne saurait être question de l'accuser d'avoir dénaturé des pièces, qui sont aujourd'hui incomplètes et contradictoires.

Pour bien marquer que l'histoire lui a été rapportée, qu'il ne peut prétendre connaître les pensées ni les sentiments des personnages, qu'il doit les déduire de l'extérieur, et signaler objectivement qu'il les reconstitue, il précisa, dès sa deuxième phrase : «*Je dis les choses comme elles sont, laissant le lecteur ramasser les moralités à mesure que les faits les sèment sur leur chemin.*» (37) et il multiplia des mentions prudentes telles que :

- «*Il paraît que...*» (pages 45, 65)
- «*Les témoins qui ont déposé de ces faits plus tard...*» (page 46)
- «*Il parla à ce qu'il paraît...*» (page 54)
- «*ses camarades... comme ils l'ont déclaré depuis*» (page 56).

- «*Le bourreau "le repoussa doucement", dit une relation.*» (page 72)  
À «*je l'ai jugé et je l'ai condamné à mort*» (page 54), il spécifia en note : «*Textuel*».

De la rapide narration des événements qui ont conduit à l'emprisonnement (page 37), on passe à un portrait du héros (page 38) et, tout de suite, est décrit, assez longuement, le directeur des ateliers (pages 39-41). L'opposition entre les deux hommes est bien marquée, et se profile un conflit entre deux autorités (page 42) : «*l'autorité sans titre de Claude Gueux*» et «*l'autorité officielle du directeur*» (page 45).

Mais cette rivalité pourrait demeurer dans un état d'équilibre si le héros n'avait une faille, sa grande faim (page 43), qui entraîne la proposition d'Albin de partager son pain avec lui (page 44), la formation d'un couple. Ainsi, une cible est offerte au sadisme du directeur, qui l'exerce, le mécanisme des événements étant alors enclenché.

Voilà qu'Albin n'est plus dans l'atelier (page 46), la cause de cette absence n'étant pas connue et le restant, puisque le directeur se contente d'un «*Parce que*» (page 48) en réponse aux questions angoissées de Claude Gueux.

Se déroule un long affrontement spirituel entre le prisonnier et le directeur, au cours duquel la montée vers le drame, la marche à la mort, est inexorable. Avec un grand sens du «suspense», Hugo maintient le mystère, la tension :

- «*Toute la prison attendait avec anxiété quel serait le résultat de cette lutte entre une ténacité et une résolution*» (page 49)

- une fois Claude armé de sa hache, pour les autres prisonniers, «*l'affaire était terrible, droite et simple.*» (page 52)

- «*C'est l'avant-quart*» (page 57) : comme c'est le «*coup que quelques horloges sonnent quelques minutes avant l'heure, la demie, le quart*» (Littré), comme le directeur doit passer sous peu, la tension est à son comble.

Le prisonnier ne cesse de délivrer des oracles dont l'importance est soulignée par la mise en italiques :

- «*Je juge quelqu'un.*» (page 50).

- «*Je crains qu'il n'arrive bientôt quelque malheur à ce bon M.D.*» (page 50).

- «*Ce soir je couperai ces barreaux-ci avec ces ciseaux-là.*» (page 52).

- «*une hache...pour tuer ce soir le directeur des ateliers.*» (page 52), puis «*une hache pour tuer M. D. ce soir.*» (page 53).

- «*Je vous prévient que je vais le tuer.*» (page 54).

Hugo souligne l'ambiguïté de ces déclarations : on ne sait si ce sont des prières ou des menaces. En fait, ce sont les deux : Claude Gueux va jusqu'à supplier M.D. de lui rendre Albin ; mais, du fond de sa misère, il sait mesurer l'injustice de celui qui refuse d'entendre sa prière.

Passé l'heure des prières, vient donc celle de la hache, qu'il cache dans son pantalon, d'où ce dialogue presque comique avec le détenu Faillette qui «*demanda ce que diable il cachait dans son pantalon. Claude dit : C'est une hache pour tuer monsieur D. ce soir. Il ajouta : Est-ce que cela se voit? - Un peu, dit Faillette.*» (page 53). Est-il d'ailleurs bien prudent de cacher en un tel endroit une hache, petite certes, mais «*fort tranchante*»? Et qui est un outil efficace pour tuer quelqu'un : «*trois coups de hache... assénés dans la même entaille, lui avaient ouvert le crâne... Le directeur était mort.*» (page 59)

Mais le drame doit encore atteindre une autre dimension, le justicier étant décidé à se soustraire à la justice de la société en se suicidant. Criant : «*À l'autre maintenant !*» (car, agissant selon une justice impartiale, il envisage son cas personnel objectivement, comme s'il s'agissait d'une autre personne), il s'enfonce dans la poitrine «*les petits ciseaux de sa "femme"*», mais sans parvenir à se tuer, car ils sont trop petits pour atteindre le cœur : «*Cœur de damné, je ne te trouverai donc pas !*» (page 60)

Une accélération du déroulement conduit de l'évanouissement de Claude Gueux à son réveil auprès de «*bonnes soeurs de charité*» et du «*juge d'instruction qui instrumentait*» (page 60). Une autre accélération propulse au procès (page 63). La défense qu'il assure seul est développée, mais est déjà indiqué le verdict : il est condamné à mort. (page 69).

Survient la péripétie de son refus d'un «*pourvoi*» en cassation qu'il accepte par complaisance pour «*une des soeurs*» qui lui donne «*cinq francs*» (page 70), la pièce jouant un rôle au moment de l'exécution : «*Il pria ceux qui lui lièrent les mains de mettre dans sa main droite la pièce de cinq francs*» (page 71), et il la donne au prêtre en lui disant : «*Pour les pauvres*» (page 72). Mais l'action même de «*la hideuse mécanique*» (page 72) est escamotée, et n'apparaît que son résultat : «*cette noble et intelligente tête était tombée*» (page 72).

Cette relation d'un drame individuel qui est une inévitable descente aux enfers, le déroulement d'un destin terrible, l'écrivain la construit sur toute une série d'oppositions :

- entre la vie avant la prison et la vie en prison : avant la prison, Claude Gueux connaît l'amour d'une femme et d'un enfant, et l'absence de pain ; en prison, il connaît le partage du pain, condition et conséquence de l'amitié d'un jeune homme ;
- entre le «*Parce que*» (page 48) qui est la réponse du directeur à Claude Gueux qui lui demandait pourquoi il le séparait d'Albin, et le «*Parce que*» (page 60) qui est sa réponse lorsqu'on lui demande pourquoi il a tué le directeur ;
- entre le procès qui est fait à M. D. (étrange procès, inversion parodique d'un authentique procès où le bourreau est aussi juge, procureur et avocat) et le procès qui est fait ensuite à Claude Gueux.

Le récit avance en juxtaposant faits ou paroles mémorables, avec parfois l'allure syncopée des recueils d'apophtegmes. Il est marqué par les interventions d'un narrateur, qu'on a bien du mal à distinguer de l'auteur, qui se manifeste d'abord par un «*je*», puis par un «*nous*», de nouveau un «*je*», passe par un «*on*», enfin s'en tient au «*nous*» tout à fait solennel et traditionnel. Ce «*nous*» accélère le récit : «*Poursuivons*» (page 38) - «*Abrégeons.*» (page 63). Il commente les faits : «*Nous sommes forcé de dire que le chagrin de cette séparation n'altéra en rien la voracité en quelque sorte malade du prisonnier*» (page 48) - «*les ciseaux... avaient mal fait leur devoir... Il n'y avait de mortelles pour lui que les blessures qu'il avait faites à M. D.*» (page 60). Il manifeste son émotion : «*trois coups de hache, chose affreuse à dire*» (page 59) - «*Mouvement sublime, selon nous*» (page 66). Il esquisse déjà la réflexion : «*Lequel des deux était la victime de l'autre?*» (page 60).

Cette réflexion se déploie dans la conclusion qui, la moralité suivant la fable, survient sans être typographiquement séparée du récit. Victor Hugo révèle que ce texte a été composé en 1832 car il indique que les événements ont eu lieu «*il y a un an à peine*» (page 78), ce qu'il n'a pas corrigé en publiant «*Claude Gueux*» en 1834.

Ce texte, qui tient plutôt du pamphlet que de l'exposé, est assez désordonné :

L'auteur demande d'emblée que soit «*résolu le grand problème du peuple au dix-neuvième siècle*», que soient réglées les deux questions «*de l'éducation*», «*de la pénalité*» (page 73). Il mentionne bien que l'histoire qu'il a racontée est en fait allégorique, exemplaire, se veut exemplaire : «*Voyez Claude Gueux. Cerveau bien fait, cœur bien fait, sans nul doute. Mais le sort le met dans une société si mal faite qu'il finit par voler. La société le met dans une prison si mal faite qu'il finit par tuer. / Qui est réellement coupable? Est-ce lui? Est-ce nous?*» (page 73). Il annonce qu'il «*essaiera de dire bientôt peut-être de quelle façon il les comprend*» (annonce-t-il ainsi «*Les misérables*»? en tout cas, il en suit déjà la logique narrative).

Mais il s'engage alors dans une digression de plusieurs pages qui est une dénonciation virulente des débats des «*Chambres*».

Il revient cependant au sujet de la peine de mort en évoquant d'autres méfaits réels de la justice commis en 1831, non sans retomber encore dans un accès de pamphlétaire. Et il clame : «*Le gros du peuple souffre*», est voué au «*crime*» et au «*vice*», au «*bagne*» et au «*lupanar*», est victime d'une «*maladie*» (page 79). Il établit une échelle entre des châtiments : «*la flétrissure*» (la marque au «*fer rouge*») qui a été supprimée, «*le bagne*» et «*la peine de mort*» qu'il faudrait supprimer aussi.

Il revient à la nécessité des «*écoles*», faisant cependant un autre détour par une démonstration du «*type bestial*» (page 83) qu'auraient les bagnards. Enfin, il clame qu'il faudrait apprendre au peuple à lire pour qu'il lise «*l'écriture sainte*» (page 84). Une autre digression survient alors (qu'il signale : «*Et*

*ici un mot d'explication*» [page 84]), sur l'éternité de la misère du peuple. Enfin, il reprend son ancienne : la nécessité de la diffusion de l'évangile, et rattrape finalement son sujet en évoquant l'inutilité future de la peine de mort.

La conclusion n'est donc pas vraiment la conclusion de la nouvelle qui aurait pu se suffire.

### Intérêt littéraire

Dans ce texte, Victor Hugo se voulut simple, déclarant d'ailleurs : «*Je dis les choses comme elles sont*» (page 37).

Cependant, il a été écrit au XIXe siècle, et son lexique présente des mots qui ont besoin d'explications :

- «*une fille*» (page 37) : le mot s'employait «par opposition à une femme mariée» (Littré). Le mot n'a pas ici le sens de «prostituée» car Claude Gueux apprendra seulement en prison que sa concubine est devenue «fille publique».
- «*ramasser les moralités*» (page 37) : «recueillir, rassembler, les sens moraux présentés par un fait ou par un récit.
- «*galetas*» (page 37) : logement aménagé sous les combles, immédiatement sous le toit, très exposé aux variations climatiques, et loué à bas prix.
- «*cabanon*» (page 38) : «petite chambre d'un religieux ou d'une religieuse» (Littré).
- «*un homme bref*» (page 39) est un homme qui parle peu, avec autorité, voire avec sécheresse.
- «*toujours à courte bride sur son autorité*» (page 39) est une expression qui, par analogie avec la conduite à tenir avec un cheval, signifie «qui exige une obéissance immédiate et sans discussion».
- «*calorique*» (page 40) : capacité à produire de la chaleur.
- «*briquet*» (page 41) : «petite pièce d'acier dont on se sert pour tirer du feu d'un caillou» (Littré).
- «*empire*» (pages 42, 64) : «autorité», «influence».
- «*organisation*» (page 43) : «manière d'être d'un individu, au physique ou au moral» (Littré).
- «*livrée*» (page 47) : tenue distinctive que portent toutes les personnes soumises à une même autorité, en particulier, les domestiques d'une même maison.
- «*prévenir*» (page 47) : «faire naître d'avance dans l'esprit des sentiments favorables ou défavorables» (Littré).
- «*métier*» (page 49) : machine servant à travailler les textiles
- «*meubles*» (page 51) : «objets qu'on peut porter sur soi» (Littré).
- «*hardes*» (page 57) : vieux vêtements.
- «*l'avant-quart*» (page 57) : «coup que quelques horloges sonnent quelques minutes avant l'heure, la demie, le quart» (Littré).
- «*un juge d'instruction instrumentait*» (page 60) : il faisait des procès verbaux, établissait des comptes rendus judiciaires.
- «*scélérat*» (page 63) : coupable ou capable de grands crimes.
- «*évolutions*» (page 64) : mouvements qu'on fait effectuer à un cheval dans un manège.
- «*étonnement*» (page 65) : abasourdissement, comme si on était frappé par le tonnerre.
- «*position d'une question*» (page 69) ; forme précise d'une question, qui définit avec exactitude le sujet des débats, le lieu du problème.
- «*gueux*» (page 69) : «personne qui vit d'aumônes», mendiant qui exploite professionnellement la charité publique. et qu'on soupçonne toujours de supercherie.
- «*son pourvoi pendait*» (page 70) : était en examen.
- «*beffroi*» (page 72) : tour dans laquelle se trouvent des cloches.
- «*octroi*» (page 73) : barrière à l'entrée d'une ville qu'on ne pouvait franchir qu'en payant un droit de passage.
- «*sinécure*» (page 74) : place rétribuée qui ne demande aucun travail. «*Désenfler les sinécures*» : supprimer les postes inutiles.
- «*écheniller*» (page 74) : enlever les chenilles. «*Écheniller le budget*» : supprimer les postes budgétaires parasites.
- «*avortement*» (page 77) : échec, abandon avant d'avoir atteint le terme d'une action en justice.

- «*expédient*» (page 77) : utile, profitable.
- «*ferrailler*» (page 77) : ici, lutter en paroles avec un adversaire.
- «*colleter*» (page 78) : saisir au collet, au cou ; agresser.
- «*eustache*» (page 78) : «petit couteau grossier à manche de bois» (Littré).
- «*lupanar*» (page 79) : maison de prostitution, bordel.
- «*chiourme*» (page 83) : ensemble des forçats.
- «*institution*» (page 83) : système d'éducation.

Hugo employa le mot «*gamin*» (page 56). Il allait indiquer dans '*Les misérables*' (III, 1, 7) que le mot fit son apparition dans '*Claude Gueux*', et que «*le scandale fut vif*». En fait, le mot avait été imprimé auparavant.

En dépit de son affirmation d'une volonté de simplicité, il n'échappa pas à sa tendance aux effets oratoires.

Il ménagea des répétitions et des redoublements expressifs :

- «*Claude était devenu l'âme, la loi et l'ordre de l'atelier.*» (page 42).
- Clairvaux est défini ainsi : «*abbaye dont on a fait une bastille, cellule dont on a fait un cabanon, autel dont on a fait un pilori*» (page 38) : par le passage d'«*abbaye*» à «*bastille*», Victor Hugo suggérait que la transformation du couvent en prison remettait en cause le progrès de la Révolution qui avait détruit la prison parisienne de la Bastille.
- «*Pourquoi ai-je volé? pourquoi ai-je tué? Posez ces deux questions à côté des autres, messieurs les jurés... Mais pourquoi cet homme a-t-il volé? Pourquoi cet homme a-t-il tué? Voilà deux questions auxquelles ils ne répondent pas.*» (page 69).
- «*futiles démêlés qui font si souvent colleter le ministère par l'opposition et l'opposition par le ministère*» (page 78).
- «*La flétrissure qui, pour la vie, scellait et rivait le crime sur le criminel ! qui en faisait deux amis, deux compagnons, deux inséparables !*» (pages 79-80).
- «*... refaites-la. Refaites...refaites...refaites.... Remettez...*» (page 80).

Il construisit des antithèses :

- «*Albin était presque encore un enfant ; Claude était déjà presque un vieillard.*»
- «*La popularité ne va jamais sans la défaveur. L'amour des esclaves est toujours doublé de la haine des maîtres.*» (page 43)
- «*l'autorité sans titre de Claude Gueux... l'autorité officielle du directeur*» (page 45).
- «*une haine de souverain de droit à souverain de fait, de pouvoir temporel à pouvoir spirituel*» (pages 45-46).
- «*Ce soir je couperai ces barreaux-ci avec ces ciseaux-là.*» (page 52)
- «*les uns guérissaient ses blessures, les autres dressaient son échafaud.*» (page 63)
- «*Voilà un scélérat qui partage son pain avec ceux qui ont faim*» (page 64).

Il se permit des hyperboles :

- «*Alors il se passa dans cet atelier une scène extraordinaire, une scène qui n'est ni sans majesté ni sans terreur, la seule de ce genre qu'aucune histoire puisse raconter.*» (page 53).
- «*une voix qui eût attendri le démon*» (page 58).

Le poète ne manqua pas de déployer des métaphores :

- «*faits de bois : ils flambent par un bout et sont froids par l'autre*» (page 40).
- «*le briquet avec lequel la société frappait chaque jour sur les prisonniers pour en tirer des étincelles. L'étincelle que de pareils briquets arrachent à de pareils cailloux allume souvent des incendies.*» (page 41).
- «*L'oeil d'un homme est une fenêtre par laquelle on voit les pensées qui vont et viennent dans sa tête.*» (page 42).

- «*L'âme, la loi et l'ordre*» sont des «*aiguilles*» qui «*tournaient sur*» le «*cadran*» de Claude Gueux. (page 42).
- «*Mettez un homme qui contient des idées parmi des hommes qui n'en contiennent pas, au bout d'un temps donné, et par une loi d'attraction irrésistible, tous les cerveaux ténébreux graviteront humblement et avec adoration autour de ce cerveau rayonnant.*» (page 42) : Victor Hugo recourt au langage de l'astronomie, et semble penser à sa propre puissance d'attraction.
- «*Il y a des hommes qui sont fer et des hommes qui sont aimant. Claude était aimant.*» (page 42) : Cette belle et profonde formule peut être considérée comme à double sens : c'est d'abord une métaphore fondée sur le magnétisme ; mais, dans la seconde phrase, «*aimant*» est à la fois un substantif et le participe présent du verbe «*aimer*».
- «*Pauvre lion en cage à qui l'on ôtait son chien !*» (page 48) caractérise Claude Gueux quand il est séparé d'Albin.
- «*les quatre-vingts statues*» (page 59) que sont les camarades de l'atelier au moment où Claude Gueux va exécuter le directeur (Victor Hugo fit une petite erreur puisque auparavant il avait parlé de «*quatre-vingt-deux voleurs y compris Claude.*» [page 53]).
- «*toutes les baïonnettes de l'arrondissement*» (page 63), les soldats étant réduits par cette métonymie à ce qui compte vraiment, leurs armes.
- «*les évolutions qu'elles [«la plaidoirie contre et la plaidoirie pour»] ont coutume de faire dans cette espèce d'hippodrome que l'on appelle un procès criminel*» (page 64), les «*évolutions*» étant les mouvements qu'on fait effectuer à un cheval dans un manège.
- Claude Gueux «*regarda l'article 296 en face et posa sa tête dessous*» (page 65) : l'article du code pénal qui définit la condamnation à mort est assimilé à la guillotine.
- «*un homme... me pique tous les jours, toutes les heures, toutes les minutes, d'un coup d'épingle à quelque place inattendue pendant quatre ans*» (page 66).
- «*ulcères*» (page 79) désigne le «*crime*» et le «*vice*», «*le bagne*» et «*le lupanar*», la métaphore étant suivie avec «*malade*», «*maladie*», «*palliatifs*», «*cautérisation qui gangrénait la plaie*», «*vésicatoire*», «*mauvais sang*», «*amputation barbare*» qu'est «*la peine de mort*» (pages 79-80).
- «*Le fer rouge, le boulet et le couperet*» (page 80) sont les instruments de la flétrissure, du bagne (le boulet au pied des bagnards), de la mort (le couperet de la guillotine).

L'ironie travaille le texte, en particulier dans les interventions du narrateur où elle s'affirme de plus en plus :

- «*On va voir ce que la société en a fait*» (page 39).
- «*le président fit son résumé impartial et lumineux... Tout cela était vrai*» (page 69) ;
- «*sept mois et quatre jours après le fait, l'expiation arriva, "pede claudo", comme on voit*» (page 70) : Victor Hugo reprenait avec ironie une expression du Latin Horace, qui parlait d'une peine qui finissait toujours par rattraper le coupable même si c'était «*avec son pied boîteux*».
- «*Admirable effet des exécutions publiques ! Ce jour-là même, la machine étant encore debout au milieu d'eux et pas lavée, les gens du marché s'ameutèrent pour une question de tarif et faillirent massacrer un employé de l'octroi. Le doux peuple que vous font ces lois-là !*» (page 73), la machine étant la guillotine.

On peut même déceler un humour véritablement noir :

- Après sa condamnation à mort, Claude Gueux dit : «*Trente-six de faits !*» (page 70), ce qui suggère que la vie est un bagne où l'on compte les années écoulées, qui rapprochent de la libération qu'est la mort.
  - Le jour de son exécution, il se réjouit : «*J'ai bien dormi cette nuit sans me douter que je dormirais encore mieux la prochaine.*» (page 71).
  - Victor Hugo apostrophe les membres des chambres : «*Messieurs, il se coupe trop de têtes par an en France. Puisque vous êtes en train de faire des économies, faites-en là-dessus.*» (page 80).
- Il prend aussi avec eux un ton familier : «*Démontez-moi cette vieille échelle boiteuse des crimes et des peines, et refaites-la*» (page 80).

On peut relever quelques maladresses :

- «*même espace de temps*» (page 42).
- «*La plaidoirie contre et la plaidoirie pour firent, chacune à leur tour...*» (page 64) : il faudrait plutôt dire «Le réquisitoire et la plaidoirie» (le réquisitoire est prononcé par le procureur contre l'accusé, la plaidoirie est prononcée par l'avocat en faveur de l'accusé), et dire aussi «chacune à son tour».
- «*le gros du peuple souffre ! Que vous l'appeliez république ou que vous l'appeliez monarchie*» (page 79) : la construction est problématique car, selon la syntaxe, le complément d'objet direct d'«*appelez*» est «*le gros du peuple*», mais ce n'est pas lui que les hommes politiques nomment «*république*» ou «*monarchie*» ; il semble que Hugo ait voulu dire : «Que vous appeliez le gouvernement république ou monarchie, le gros du peuple souffre».

Le texte est sous-tendu par l'analogie qui est établie entre Claude Gueux et le Christ. Le récit de son crime et de sa mort sont directement inspirés des Évangiles : sa discontinuité évoque les stations d'un chemin de croix. Dès le moment où il décide de tuer le directeur jusqu'à sa mort sur l'échafaud, c'est la narration d'une Passion qui est faite. L'emploi de son temps fait l'objet de la même minutie que celui du Christ dans les récits de la Passion. Les moindres de ses actions et de ses paroles sont consignées, jusqu'au partage de ses vêtements auquel il procède lui-même. À cette occasion, Hugo se livre à un évident pastiche du style biblique : «*Il mit sur une table tout ce qu'il possédait en linge et en vêtements, la pauvre dépouille du prisonnier, et, appelant l'un après l'autre ceux de ses compagnons qu'il aimait le plus après Albin, il leur distribua tout. Il ne garda que la petite paire de ciseaux. Puis il les embrassa tous. Quelques-uns pleuraient, il souriait à ceux-là*». Le recours à ces quasi citations du récit de la Passion connaît enfin sa plus grande illustration lors du procès et de l'exécution de Claude Gueux. La figure du condamné et celle du Christ sont alors superposées plus fortement que jamais quand le prêtre tend à celui qui est sur l'échafaud «*le gibet du Christ*» (page 72), c'est-à-dire le crucifix. Le legs du pain (page 71), transmis par-delà la mort par le don fait «*Pour les pauvres*», évoque l'eucharistie.

Victor Hugo n'a donc pas manqué, dans ce texte qu'il prétendait simple, de faire preuve de ses grandes qualités d'écrivain !

#### Intérêt documentaire

Le livre, aussi bref soit-il, fait découvrir toute une société, et les aspects qu'il révèle appellent des explications :

Les conditions sociales : L'histoire de Claude Gueux s'est passée dans la France de la Restauration et de la Monarchie de Juillet puisque, s'il a assassiné M. D. en 1831, sous la Monarchie de Juillet (que Victor Hugo, qui y était opposé, tint à épingle), il a été incarcéré «*il y a sept ou huit ans*», donc sous la Restauration (dont l'écrivain était partisan, étant même légitimiste). La Révolution est encore proche, et, quand Claude Gueux soumet sa décision à l'assemblée de ses camarades de travail, ce tribunal populaire fait penser aux tribunaux d'exception de la Terreur. Le texte veut faire sentir la nécessité d'un renouvellement social, sous peine de violences comme celles qui marquèrent la Révolution.

Sont bien indiquées les circonstances qui ont amené Claude Gueux en prison, et, plus généralement, la vie qui était la sienne avant son incarcération : «*Il y a sept ou huit ans, un homme nommé Claude Gueux, pauvre ouvrier, vivait à Paris. Il avait avec lui une fille qui était sa maîtresse et un enfant de cette fille. [...]. L'ouvrier était capable, habile, intelligent, fort mal traité par l'éducation, fort bien traité par la nature, ne sachant pas lire et sachant penser. Un hiver, l'ouvrage manqua. Pas de feu ni de pain dans le galetas. L'homme et la fille et l'enfant eurent froid et faim. L'homme vola. Je ne sais ce qu'il vola, je ne sais où il vola. Ce que je sais, c'est que de ce vol il résulta trois jours de pain et de feu pour la femme et pour l'enfant, et cinq ans de prison pour l'homme.*»

Comme, par «*fille*», on entendait «*femme non mariée*», ce concubinage accompagné d'un enfant illégitime, très mal vu, à lui seul condamnait Claude Gueux aux yeux de la société du temps.

La prison : Plus que sur la peine de mort, "*Claude Gueux*" est un livre sur la prison (appelée aussi «*dépôt*», page 39). En 1832, la prison était une peine récente. Jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'emprisonnement ne constituait qu'une mesure préventive ou une peine de substitution. Si la prison s'est imposée comme le châtiment par excellence, ce fut notamment parce qu'elle permettait une gradation plus fine des peines. En jouant sur la durée de l'emprisonnement, il est possible de nuancer à l'infini la gravité de la sanction pénale. En outre, on peut en permanence adapter le traitement du condamné à son état moral : ce point est important, car la prison a d'abord été conçue comme un centre de rééducation morale. Coupé du monde, portant un uniforme, «*triste livrée*» (page 47), «*ce morne habit des prisonniers de Clairvaux, mi-parti de deux espèces de gris*» (page 63), le prisonnier est laissé en tête à tête avec son remords, qui doit lui faire regretter sa faute. Il est aussi censé réapprendre les règles sociales fondamentales, à commencer par le respect de la loi et de l'autorité. Mais, en fait, la prison n'est pas un lieu de rééducation. Comment le serait-elle d'ailleurs, puisqu'elle n'intervient qu'après coup, sur des individus que la misère a déjà contraints à sortir de la société? Hypocritement, s'y exerce ce paternalisme dont fait parade le directeur. Elle empêche la sociabilité, la réduit à des règlements administratifs qui en sont la négation, et qui contribuent à dresser les prisonniers les uns contre les autres ou bien à les faire se révolter contre l'autorité pénitentiaire qui a imposé ces règles.

Par une noire ironie, un décret de 1808 avait notamment prévu de transformer en prisons d'anciennes abbayes. On avait un problème de place, et, pour le confort des prisonniers, aussi bien que pour la distinction des différentes catégories de condamnés, il fallait de l'espace. De plus, l'austérité de l'architecture monastique pouvait assez bien convenir à la sévérité carcérale. Toutefois, le rapprochement suggéré de l'emprisonnement et de la claustration volontaire des moines souligne fortement le manque de spiritualité de la réclusion contrainte des prisonniers. Dès les premiers paragraphes, Hugo ironise sur ce prétendu progrès.

C'est ainsi que l'une des plus prestigieuses abbayes cisterciennes, celle de Clairvaux, fondée en 1115 et qui avait connu un rayonnement important au Moyen Âge, était devenue la maison centrale de Clairvaux (Aube). D'où de telles notations :

- «*abbaye dont on a fait une bastille, cellule dont on a fait un cabanon, autel dont on a fait un pilori*» (page 38).

- Claude et Albin «*couchaient sous la même clef de voûte*» (page 45), c'est-à-dire dans une salle voûtée d'ogives.

- «*le vieux cloître déshonoré et blanchi à la chaux qui sert de promenoir d'hiver*» (page 51).

Le travail. Au titre de l'article 40 du code pénal, le condamné à l'emprisonnement était «*employé à l'un des travaux établis dans cette maison (de détention) à son choix*», il devait travailler dans l'un des ateliers qu'offrait sa centrale. Le produit de son labeur était alors vendu, et le bénéfice divisé en trois parts : un tiers allait à l'administration pénitentiaire, à titre de contribution du prisonnier à son entretien ; un tiers servait à constituer un pécule au détenu, pour le moment de sa libération ; un tiers était pour lui. Le but affirmé de cette organisation était d'éviter au prisonnier de perdre le contact avec les conditions de la vie sociale. Pourtant, Hugo, considérant la maigreur des rations, s'étonnait de ce labeur qui ne parvenait plus à nourrir celui qui s'y emploie.

Claude Gueux a un «*métier*» (page 49), une machine servant à travailler les textiles. Mais il a «*à terminer un chapeau de paille que lui avait payé d'avance un honnête bourgeois de Troyes, M. Bressier*» (page 52). On sait par ailleurs que le vrai Claude Gueux était employé dans l'atelier des chapeliers.

On peut s'étonner que, le prisonnier circulant d'un atelier à l'autre, puisse emprunter une hache aux menuisiers, et conserver par-devers lui une paire de ciseaux.

L'insuffisance de la nourriture : Le système pénitentiaire, dans le cas de Claude Gueux au moins, n'est pas capable d'assurer à un prisonnier une alimentation suffisante pour le travail qu'il fournit : «*Claude Gueux, libre dans son grenier, travaillait tout le jour, gagnait son pain de quatre livres et le mangeait. Claude Gueux, en prison, travaillait tout le jour et recevait invariablement pour sa peine une*

*livre et demie de pain et quatre onces de viande. La ration est inexorable. Claude avait donc habituellement faim dans la prison de Clairvaux.»* (page 43)

Le pouvoir du directeur : Il supervisait le travail des prisonniers, et s'occupait de vendre leurs produits. À ce titre, il pouvait recevoir des commandes de particuliers, et se chargeait de les faire exécuter. Mais, ici, on voit M. D. s'employer à accroître la frustration des détenus, ne songer qu'à imposer son pouvoir, un pouvoir arbitraire :

- en les tutoyant : *«Car un homme n'est plus un homme là, c'est un chien, on le tutoie.»* (page 58) ; *«je lui dis "vous", à lui mouchard, il me dit "tu".»* (page 66) ;
- en imposant la peine du cachot (Victor Hugo a-t-il commis une erreur? page 58, il fait allusion à *«vingt-quatre heures de cachot»* que le directeur aurait fait subir à Claude Gueux, alors que, page 50, il s'était refusé à le faire) ; en privant Claude Gueux de l'amitié d'Albin, de cette solidarité qui lui avait permis de surmonter la faim.

À lui seul, M. D. incarne donc le dysfonctionnement inévitable du dispositif éducatif de la prison.

Le système judiciaire : À travers le parcours pénal de Claude Gueux, Victor Hugo mit en évidence les lacunes de ce système théoriquement philanthropique. Emprisonné pour vol, comme Jean Valjean le sera dans *«Les misérables»*, il fut d'abord, comme lui, très lourdement condamné. Un vol simple, sans circonstances aggravantes, pouvait entraîner de un à cinq ans de prison : Claude Gueux fut condamné à la peine maximale pour un vol destiné à faire vivre les siens, qui aurait pu lui valoir la clémence du juge.

Puis, après le meurtre, on découvre :

- *«un juge d'instruction qui instrumentait»* (page 60) ;
- *«le procureur du roi»* qui *«avait encombré la salle de toutes les baïonnettes de l'arrondissement»* (page 63) ;
- *«le président»*, personnage grotesque qui, avant que les faits soient établis, les témoins n'ayant pas encore déposé, menace *«de son pouvoir discrétionnaire»* (page 63), ce qui frôle l'arbitraire.
- l'appel que fait le procureur du roi à *«la vindicte publique»*, terme de jurisprudence qui désigne *«la poursuite d'un crime au nom de la société»* (page 64) : on ne lit que sa première phrase même si Victor Hugo écrit plus loin que le discours a été *«cité en entier»* (page 65).

Il montra ensuite le revers des mesures de rééducation morale des prisonniers :

- *«L'article 296»* du code pénal : *«Tout meurtre commis avec préméditation ou guet-apens est qualifié assassinat.»* Or cet article renvoie à l'article 302 : *«Tout coupable d'assassinat, de parricide et d'empoisonnement sera puni de mort.»*
- Le refus de tenir compte de la conduite du directeur des ateliers qui n'aurait commis ni *«voie de fait»* ni *«provocation»* (page 66).
- Claude Gueux a un avocat (page 64), mais le contenu de sa plaidoirie n'est pas indiqué : il est donc sous-entendu qu'elle dut être insignifiante. En fait, c'est l'accusé seul qui assure sa défense. Il le fait avec beaucoup d'éloquence et d'habileté mais sans pouvoir fléchir le tribunal.
- Le verdict : *«Après un quart d'heure de délibération, sur la déclaration des douze champenois [sic] qu'on appelait "messieurs les jurés", Claude Gueux fut condamné à mort. Il est certain que, dès l'ouverture des débats, plusieurs d'entre eux avaient remarqué que l'accusé s'appelait "Gueux", ce qui leur avait fait une impression profonde.»* (page 69) : Victor Hugo dénonce la rapidité des délibérations et la rigueur excessive du verdict. Mais son mépris pour les membres du jury, qu'il marque par son utilisation d'une minuscule, est injuste car il est normal qu'à Troyes ils aient été des Champenois (page 69), et le verdict aurait été le même dans n'importe quelle autre province française, le mot *«gueux»* aurait fait la même l'impression.
- Le *«pourvoi en cassation»* signé sur *«le registre du greffe»*, *«pendait»*, c'est-à-dire était en examen (page 70).
- La lenteur de la justice est dénoncée : *«sept mois et quatre jours après le fait, l'expiation arriva, "pede claudo", comme on voit»* (page 70).
- Le rejet du pourvoi (page 71).

- Le rituel de l'exécution : la visite du prêtre (qui tend à Claude Gueux «*le gibet du Christ*», page 72, c'est-à-dire le crucifix) - la coupe des cheveux afin de dégager la nuque du condamné avant de le décapiter (page 71) - «*le lugubre cortège ordinaire des condamnés*», le «*jour du marché, afin qu'il y eût le plus de regards possible sur son passage*» (page 72) car les exécutions étaient publiques afin qu'elles aient force d'exemple (d'où la protestation de Victor Hugo : «*Il paraît qu'il y a encore en France des bourgades à demi sauvages où, quand la société tue un homme, elle s'en vante.*» (pourquoi ce sarcasme sur «*des bourgades à demi sauvages*», la condescendance du bourgeois parisien qu'est Victor Hugo se dévoile, alors que cette pratique était généralisée dans le pays, avait lieu à Paris aussi?) - enfin l'action de «*la hideuse mécanique*» (page 72).

Dans la conclusion, Victor Hugo reproche aux «*Chambres*» de maintenir, par leurs lois, un lourd système de peines, une «*vieille échelle boiteuse des crimes et des peines*» : si la marque au fer rouge (qui «*pour la vie scellait et rivait le crime sur le criminel*» car elle était indélébile) a été supprimée, sont maintenus «*le bagne*» (qui est «*un vésicatoire*» parce qu'il draine les criminels et en purge la société, mais est «*absurde*» car il rend à la société ses hôtes qu'il n'a fait que corrompre) et «*la peine de mort*». Ce sont «*trois parties d'un syllogisme*», Hugo affirmant l'interdépendance des trois éléments. Il se réfère à «*Farinace*» (page 80), en fait, Prosper Farinacci (1554-1613), un juge et juriste romain qui avait proposé un système de droit sévère mais très cohérent. Il souligne le caractère désuet du système judiciaire : «*Remettez les lois au pas des mœurs*» (page 80). Auparavant, il avait affirmé «*une moitié de vos codes est routine, l'autre moitié empirisme*» (page 79), c'est-à-dire qu'elle est soit ankylosée par la tradition soit bricolée au jour le jour à partir de l'expérience.

La détermination d'un «*type bestial*» : Notant l'importance de l'analphabétisme en France, Victor Hugo fait une nouvelle digression qui s'attarde cette fois sur «*le type bestial*» qu'afficherait «*la chiourme*» (l'ensemble des forçats, «*ces damnés de la loi humaine*») et qu'il croit pouvoir définir en s'appuyant sur ce qu'on considérait en son temps comme des sciences :

- la physiognomonie qui définissait le caractère d'un individu à partir de sa ressemblance physique avec un animal : «*l'inclinaison de tous ces profils*», «*l'angle facial*» (page 83), c'est-à-dire l'angle formé par la ligne qui joint la bouche à la partie la plus saillante du front d'une part et par celle qui joint la bouche à la base du menton ;
- la phrénologie qui déterminait la zone cérébrale dominante dans le tempérament d'un individu, à partir de la localisation des bosses crâniennes, d'où : «*tâtez tous ces crânes*» (page 83).

La critique des législateurs français : Victor Hugo s'en prit aux «*Chambres*» (page 74), le pluriel s'expliquant car, sous la Monarchie de Juillet, il y avait une Chambre des pairs et une Chambre des députés. S'emportant dans une nouvelle diatribe hors de son véritable sujet, il convint qu'elles avaient à «*désenfler les sinécures*» (supprimer les postes inutiles) et «*écheniller le budget*» (supprimer les postes budgétaires parasites) (page 74). Mais il leur reprochait de se préoccuper de la garde nationale (sorte de milice des citoyens dont la mission était de maintenir l'ordre, de défendre la propriété privée et les valeurs démocratiques ; fondée en 1789, elle était très vite devenue l'instrument de la bourgeoisie libérale ; elle avait été supprimée en 1827 et reconstituée en 1830), de «*faire des lois pour que j'aïlle, déguisé en soldat, monter patriotiquement la garde à la porte de M. le comte de Lobau (maréchal d'Empire, qui était alors commandant de la garde nationale)... ou pour me contraindre à parader au carré Marigny (sur les Champs-Élysées), sous le bon plaisir de mon épicier, dont on a fait mon officier*», le bourgeois monarchiste qu'était Victor Hugo se haussant du col au-dessus de son épicier qui, pourtant, pourrait bien avoir plus de qualités militaires que lui, tout fils de général qu'il fût ! Dans une note, il précisa sa position : «*Il va sans dire que nous n'entendons pas ici attaquer la patrouille urbaine, chose utile qui garde la rue, le seuil et le foyer ; mais seulement la parade, le pompon, la gloriole et le tapage militaire, choses ridicules, qui ne servent qu'à faire du bourgeois une parodie du soldat.*»

Avec ironie, il poursuivait : «*Il est important, députés ou ministres, de fatiguer et de tirailler toutes les choses et toutes les idées de ce pays dans des discussions pleines d'avortements*». Il avait évidemment particulièrement remarqué l'une de ces discussions qui porta sur «*l'art du dix-neuvième siècle*», en particulier sur «*le drame moderne qui a inventé l'inceste, l'adultère, le parricide,*

*l'infanticide et l'empoisonnement, et de prouver par là qu'on ne connaît ni Phèdre, ni Jocaste, ni Oedipe, ni Médée, ni Rodogune*». Il prenait la défense du drame romantique qui était attaqué à cause de sa prétendue immoralité et subissait la censure. Il rappelait que les perversions prêtées au drame moderne se trouvaient déjà dans la tragédie classique, que les fictions se sont toujours nourries d'immoralité. En effet :

- Phèdre éprouvait une passion incestueuse pour Hippolyte, le fils de son second mari.
- Oedipe, qui avait tué un homme sans savoir qu'il était son père, avait épousé Jocaste sans savoir qu'elle était sa mère.
- Médée avait tué ses enfants pour se venger de Jason, son époux, qui voulait épouser une autre femme.

Mais la référence à Rodogune est étrange car cette princesse des Parthes, rivale de Cléopâtre, n'est que soupçonnée d'empoisonnement.

Il continuait en déclarant *«indispensable que les orateurs politiques de ce pays ferraillent trois grands jours durant, à propos du budget, pour Corneille contre Racine, contre on ne sait qui, et profitent de cette occasion littéraire pour s'enfoncer les uns les autres à qui mieux mieux dans la gorge de grandes fautes de français jusqu'à la garde»*, soulignant, par ce recours au vocabulaire de l'escrime, la vanité des discours parlementaires. Il reprochait encore à la Chambre ses *«futiles démêlés qui font si souvent colleter le ministère par l'opposition et l'opposition par le ministère»* (page 78). Il s'en prenait spécialement à deux hommes politiques : François Mauguin et Adolphe Thiers, le premier qui était opposé à la Monarchie de Juillet, le second qui en était partisan, renvoyant donc dos à dos les deux camps. Les éditions tardives supprimèrent ces allusions qui n'étaient plus d'actualité.

Parmi ces querelles : celle au sujet des boutons *«blancs ou jaunes»* de la garde nationale ; celle de savoir *«si l'assurance est une plus belle chose que la certitude»*, la Chambre ayant en effet, le 15 avril 1831, voté une motion faisant état de sa *«certitude»* de la survie de la nation polonaise, *«certitude»* que le gouvernement, prudent, fit transformer en *«assurance»*.

Le rejet de lectures : Victor Hugo n'envisage pas d'autre lecture, pour le bon peuple, que celle de *«l'écriture sainte»* que, non sans mauvaise foi, il déclare *«plus philosophique que le "Compère Mathieu"»* (roman satirique de l'abbé Henri-Joseph Dulaurens, publié en 1765 sans nom d'auteur et qu'on a d'abord attribué à Voltaire à cause de son ironie à l'égard de la religion notamment), *«plus populaire que le "Constitutionnel"»* (journal bien pensant, partisan de la Monarchie de Juillet alors que l'écrivain y était opposé), *«plus éternel que la charte de 1830»* (la constitution de la Monarchie de Juillet).

Il faut donc, pour rendre clair le texte de *«Claude Gueux»* et surtout de sa conclusion, apporter toute une série d'explications d'allusions trop attachées à des faits du temps, alors que ce qui compte, ce sont les personnages de l'histoire et les grandes idées qui y sont débattues.

### Intérêt psychologique

Victor Hugo, à son habitude, conçoit ses personnages avec beaucoup de manichéisme.

Pour le directeur de la prison, il établit d'abord que *«la ligne diagonale du caractère de cet homme, c'était la ténacité.»* (page 40). Ce qui peut paraître comme une qualité est cependant dénoncé dans une réflexion morale de valeur générale : *«En général, quand une catastrophe privée ou publique s'est écroulée sur nous, si nous examinons, d'après les décombres qui en gisent à terre, de quelle façon elle s'est échaudée, nous trouvons presque toujours qu'elle a été aveuglément construite par un homme médiocre et obstiné qui avait foi en lui et qui s'admirait. Il y a par le monde beaucoup de ces petites fatalités têtues qui se croient des providences.»* (page 41) Plus grave, le directeur est *«un méchant homme qui jouit de tourmenter.»*, ce qui est contredit ou nuancé par *«en un mot, pas méchant, mauvais»* : est méchant celui qui commet des actes condamnables, mais est mauvais, celui qui aime faire du mal à autrui ; en opposant ces deux termes, Hugo soulignait que le directeur est fondamentalement pervers, qu'il n'a aucune charité. Du fait de l'ascendant que Claude Gueux avait

sur ses camarades, *«il le détestait cordialement. Il était jaloux de ce voleur. Il avait au fond du cœur une haine secrète, envieuse, implacable, contre Claude, une haine de souverain de droit à souverain de fait, de pouvoir temporel à pouvoir spirituel.»* (pages 45-46). Cet antagonisme de pouvoir entre eux se traduit par un affrontement sur un terrain presque exclusivement affectif. À la différence de Claude Gueux qui agit de façon plus raisonnée, il se laisse emporter par une passion viscérale, satisfaisant sa jalousie, son ressentiment, son envie, son inimitié, sa haine, son sadisme : voilà comment on réagit à l'amour quand on est soi-même mauvais. Pour brimer celui qui invalide son autorité, et la rend dérisoire, il ne cherche pas à briser le lien qu'il a avec ses camarades, tentative qui aurait sans doute l'effet inverse à celui recherché. Il lui suffit de le frapper dans ce qu'il a de plus cher, de chercher à le briser en lui ôtant tout objet à aimer. D'abord, il se plaît à lui apprendre que celle qu'il appelait *«sa femme»* est devenue *«fille publique»*, prostituée. Puis, s'étant rendu compte de son attachement pour Albin, il les sépare, rompt le couple qu'ils forment. Mais il faut admettre que cette séparation est compréhensible de sa part, puisqu'il n'est pas dans son intérêt de souder entre eux les détenus contre lui. À cet égard, il est révélateur qu'il n'ait fait mettre le prisonnier au cachot qu'une seule fois : il préféra exacerber sa torture intérieure plutôt que le pousser à se révolter contre des mesures disciplinaires vexatoires. Face au Christ qu'est Claude Gueux, il joue à la fois le rôle de Pilate et celui d'Hérode.

Albin a un nom qui, venant du latin *«albus»*, convient bien à ce *«jeune homme pâle, blanc, faible»* (page 44). C'est timidement qu'il fait l'offre de son pain : *«Il restait là debout près de Claude, ayant l'air de vouloir parler et de ne pas oser. Cet homme, et son pain, et sa viande, importunaient Claude. - Que veux-tu? dit-il enfin brusquement. - Que tu me rendes un service, dit timidement le jeune homme. - Quoi? reprit Claude. - Que tu m'aides à manger cela. J'en ai trop»* (page 44). Victor Hugo en a fait *«presque encore un enfant»* : il *«avait vingt ans, on lui en eût donné dix-sept tant il y avait encore d'innocence dans le regard de ce voleur.»* (page 44). Est-il généreux comme le fait croire *«Nous partagerons comme cela tous les jours.»* (page 44)? Ou n'est-il que faible? cette faiblesse étant la dernière image qu'il nous laisse : *«Il entra en chancelant ; il sanglotait... il alla tomber dans les bras de Claude.»* (page 64)

Alors que Plutarque écrivit les *“Vies des hommes illustres”*, Victor Hugo raconte la vie importante d'un personnage obscur, mais il en fait le représentant par excellence d'une catégorie sociale : le peuple. Claude Gueux porte cette identité sociale jusque dans son nom. Il incarne à la fois la misère et la dignité du peuple. Il fallait qu'il fût un personnage qui frappe par sa droiture pour que la démonstration prenne tout son poids, qu'il soit un héros idéal à la fois par son physique et par son caractère, car, pour mieux faire prendre conscience de l'injustice, il faut faire suivre au lecteur l'itinéraire d'un condamné presque sans défaut :

- *«Claude Gueux, honnête ouvrier naguère, voleur désormais, était une figure digne et grave. Il avait le front haut, déjà ridé, quoique jeune encore, quelques cheveux gris perdus dans des touffes noires, l'oeil doux et puissamment enfoncé sous une arcade sourcilière bien modelée, les narines ouvertes, le menton avancé, la lèvre dédaigneuse. C'était une belle tête.»* (pages 38-39)

- *«cette noble et intelligente tête était tombée»* (page 72)

- *«Cerveau bien fait, coeur bien fait sans nul doute».*

- *«Cet homme, certes, était bien né, bien organisé, bien doué»* (page 73), ces deux qualificatifs n'étant pas choisis au hasard : *«bien organisé»*, c'est-à-dire bien constitué physiquement, indique donc la part de l'inné ; *«bien doué»*, celle de l'acquis.

- Mais il avait été *«fort mal traité par l'éducation»*, ne sachant pas lire.

- *«Cet homme qui ne savait pas lire, était doux, poli, choisi comme un lettré ; puis, par moments, encore, modeste, mesuré, attentif.»* (page 65).

- Il *«avait trente-six ans et par moment il en paraissait cinquante, tant sa pensée habituelle était sévère.»* (page 44).

- Il a montré sa droiture par sa conduite avec *«celle qu'il appelait sa femme»* : il n'était pas marié, mais il ne se considérait pas moins engagé, tandis que le directeur des ateliers ne peut concevoir une

droiture individuelle indépendante de la reconnaissance sociale ; tandis que, pour la morale sociale de 1834, ce concubinage et cet enfant illégitime sont scandaleux.

- Il exerce «*un ascendant singulier sur tous ses compagnons*» (page 42) qui ne sont que «*fer*» alors qu'il est «*aimant*» (page 42). Le pouvoir qu'il a sur eux implique une légitimité supérieure et inconnue à tout autre pouvoir humain : «*Comme par une sorte de convention tacite, et sans que personne sût pourquoi, pas même lui, tous ces hommes le consultaient, l'écoutaient, l'admiraient et l'imitaient, ce qui est le dernier degré de l'admiration. Ce n'était pas une médiocre gloire d'être obéi par toutes ces natures désobéissantes. Cet empire lui était venu sans qu'il y songeât [...] En moins de trois mois donc, Claude était devenu l'âme, la loi et l'ordre de l'atelier. Toutes ces aiguilles tournaient sur son cadran. Il devait douter lui-même par moments s'il était roi ou prisonnier. C'était une sorte de pape captif avec ses cardinaux*» - «*Dans plus d'une occasion, lorsqu'il s'était agi d'empêcher une rébellion ou un tumulte, l'autorité sans titre de Claude Gueux avait prêté main-forte à l'autorité officielle du directeur. En effet, pour contenir les prisonniers, dix paroles de Claude Gueux valaient dix gendarmes. Claude Gueux avait maintes fois rendu ce service au directeur.*»

- Il demeure juste jusque dans son crime. Dans cette «*lutte entre une ténacité et une résolution*» (page 49), sa détermination intérieure se voit de l'extérieur ; le directeur est donc honnêtement prévenu, et son mépris seul l'aveugle sur l'urgence de la situation. Claude Gueux apprécie d'abord les faits avec sérénité : «*Je juge quelqu'un* » (page 50) - «*Je crains qu'il n'arrive bientôt quelque malheur à ce bon M.D.*» (page 50). Il est persuadé avoir raison : «*Il déclara qu'il savait bien qu'il allait faire une action violente, mais qu'il ne croyait pas avoir tort.*» (page 54). Soumettant à l'assemblée de ses camarades de travail sa décision délibérée de tuer M. D., il entend leur montrer qu'elle est juste et impartiale, qu'elle se conforme à une idée générale de la justice, et ne satisfait pas arbitrairement des sentiments personnels. Il prévient le directeur de façon solennelle, accepte d'«*essayer une dernière fois de lui parler et de le fléchir*» (page 55). «*Cette étrange cour de cassation ratifie la sentence qu'il avait portée*» (page 55). En utilisant ce vocabulaire juridique, Hugo soulignait la justice supérieure de ce tribunal de prisonniers. Dans une tentative ultime d'apaisement auprès du directeur, Claude Gueux le «*supplie vraiment au nom du ciel !*» (page 59).

- Hugo le compare à Jacques Clément (page 57), moine jacobin qui, servant les intérêts de la Ligue, parti ultra-catholique qui s'opposait à Henri III, l'assassina en 1589. Cette comparaison est assez étrange, mais, chrétien convaincu, Hugo considérait ce fanatique comme une figure positive. Pour lui, le moine et le voleur se sont soumis de plein gré à un martyr assuré pour abattre le représentant d'un pouvoir qu'ils jugeaient illégitime. Par la force de la comparaison, le geste de Claude Gueux devient la manifestation d'une justice supérieure à la justice humaine.

- Pourtant, le personnage ne manquant pas d'ambiguïté, «*il avait eu la superstition touchante de se frapper*» (page 60), il a tenté de se suicider, comme s'il n'était pas sûr du bien-fondé de sa conduite. Il se serait ainsi privé de l'occasion de tenter de se justifier, d'accuser la société, comme il peut le faire pendant et après son procès.

- L'auteur constate au cours de son procès : «*Il paraît que ce pauvre ouvrier contenait bien plutôt un orateur qu'un assassin*» (page 65) et, l'ayant doté d'une «*éloquence particulière*» (page 54), lui fit connaître «*des moments de haute éloquence*» (page 65). Après les performances verbales des avocats, aussi théâtrales que vaines, la parole pleine de retenue de l'accusé frappe par sa dignité. Notre attention est attirée non seulement sur la justesse de ses propos, mais aussi sur la pertinence de leur présentation, ainsi que sur la clarté de son débit et la convenance de son attitude. Il maîtrise la rhétorique, qui est l'art de persuader par un discours sensé, exactement adapté aux circonstances, art très civilisé de la parole sociale qui est particulièrement utile en démocratie où il doit permettre un règlement pacifique des conflits. Claude Gueux fait aux autres détenus un exposé en bonne et due forme où, après «*Il attesta*», suivent sept propositions complétives qui commencent toutes par la conjonction «*que*», qui se rapportent au verbe «*attesta*», le discours de Claude étant donc rapporté au style indirect (page 54). Ce bon orateur sait recourir à un exemple significatif marqué d'une cinglante ironie : «*Un homme ivre me donne un coup de poing, je le tue, j'ai été provoqué, vous me faites grâce, vous m'envoyez aux galères*» (page 66). Il sait faire «*surgir, au-dessus du système de provocation matérielle, sur lequel s'appuie l'échelle mal proportionnée des circonstances atténuantes, toute une théorie de la provocation morale oubliée par la loi.*» (page 69). Il demande que soient

posées les questions : «*Pourquoi ai-je volé? pourquoi ai-je tué? Posez ces deux questions à côté des autres, messieurs les jurés.*» Puis il parle de lui-même à la troisième personne : «*Mais pourquoi cet homme a-t-il volé? Pourquoi cet homme a-t-il tué? Voilà deux questions auxquelles ils ne répondent pas.*» (page 69). Par malheur, ce discours ne convainc pas le tribunal.

- Lors de son procès, il est le premier à reconnaître qu'il est coupable, et il va jusqu'à rectifier les témoignages qui pourraient, sous leur forme inexacte, lui être utiles. Mais, en aucune façon, il n'y a le moindre remords chez lui.

- Claude Gueux refuse «*les offres d'évasion*» (page 70), se comportant comme Socrate qui, bien qu'il n'ait pas reconnu la légitimité de l'accusation portée contre lui, accepta sa condamnation et but la ciguë.

- Victor Hugo a donc modelé son héros sur des archétypes de sagesse, et en fit même une figure christique. Sa tête a la beauté rayonnante du Christ. Il est un être foncièrement bon, qui ne cesse de pratiquer les vertus de l'Évangile : charité, générosité. Ses paroles sont empreintes du plus pur amour. Comme le Christ, il est un rebelle et un révolté, mais son pacifisme suffit à transformer sa rébellion et sa révolte en une authentique pratique de la justice et de l'humanité. La pièce de monnaie que lui a donnée la religieuse, et qu'il donne lui-même au prêtre prouve que, jusqu'au bout, il a accepté ce qu'on lui donnait et, comme en cet ultime moment il n'a plus d'amour à donner en contrepartie, c'est avec la société des misérables tout entière qu'il partage sans plus rien recevoir d'autre.

Cependant, il n'est pas pour autant un saint homme. Il ne pouvait avoir toutes les qualités. La douceur qu'il manifeste constamment dans son comportement quotidien envers les autres prisonniers n'exclut pas son orgueilleuse résolution de rejet d'un monde qui, pour lui, n'est pas le vrai monde. D'autre part, Victor Hugo voulant promouvoir l'éducation du peuple, son entreprise perdrait sa raison d'être si son héros ne manquait pas tout de même d'une certaine éducation qu'assure, selon lui, l'accès à la lecture (qui, pour lui, est celle de la Bible) : «*il avait de mauvaises habitudes d'éducation qui dérangaient sa dignité naturelle plus souvent qu'il n'aurait fallu. Rien ne pouvait faire que cet ancien gamin de rues n'eût point par moment l'odeur du ruisseau de Paris.*», passage où Hugo fait montre encore une fois de sa condescendance de bourgeois.

Surtout, Claude Gueux présente une faille : «*Claude Gueux était grand mangeur... Il avait faim*» (page 43). (l'allusion, à cet endroit, à «*Monsieur de Cotadilla... duc, grand d'Espagne*» (page 43) est un souvenir du voyage fait en 1811 par la femme et les enfants du général Hugo qui allaient le rejoindre à Madrid). Cette faim sera toujours aussi grande quand il sera séparé d'Albin, le narrateur s'avouant «*forcé de dire que le chagrin de cette séparation n'altéra en rien la voracité en quelque sorte malade du prisonnier*» (page 48). Pourtant, quand «*plusieurs voulurent partager leur ration avec lui, il refusa en souriant*».

Et cet éternel appétit est l'enclencheur du drame puisqu'il provoque le don d'Albin, l'«*étroite amitié*» (page 44) qui unit celui dont Hugo, toujours friand d'antithèses, fit un enfant et celui dont il fit «*presque un vieillard*». Albin occupe dans l'amour de Claude Gueux la place qu'occupait auparavant sa compagne, mais, du fait de la différence d'âges que Hugo s'est plu à accentuer, occupe aussi celle de son fils dont on ne sait ce qu'il est devenu. Cette différence d'âge répond au souci de rendre exemplaires, d'idéaliser ses personnages, de gommer toute allusion aux rapports homosexuels que les deux hommes, qui avaient, en réalité, presque le même âge, semblent avoir entretenus. De toute façon, en 1834, on ne trouverait nulle mention de sexualité. Il serait sans pertinence d'imputer cette relation aux mœurs de prison, et de fouiller dans les archives relatives au vrai Claude Gueux, pour en avoir la preuve. Le mot «*amour*» lui-même n'est pas écrit, étant trop univoque dans l'environnement masculin de la prison, le narrateur préférant parler d'«*amis*», d'«*amitié*», ce qui l'autorise à employer le verbe «*aimer*» en raison de sa souplesse sémantique, qui peut désigner autant l'amitié de deux hommes que leur amour. Ainsi il n'occulte pas cet aspect des choses, et ne le voile pas non plus, s'en tenant à une espèce de mélange d'explicite et d'implicite.

Tout commence par l'offre de nourriture d'Albin et son acceptation par Claude Gueux, par le partage du pain entre ces deux voleurs, l'un ayant justement été un voleur de pain. Hugo écrivant : «*Il*

*partagèrent en effet de la sorte tous les jours*», cet emploi du verbe sans complément d'objet direct en fait un équivalent du verbe «*aimer*». Le partage est la forme de l'amour, et, réciproquement, l'amour est l'expression du partage, mais cette vérité d'évidence prend ici un sens tout particulier, puisque le cadre de cet échange est une prison, et que ce sont deux voleurs qui se livrent à cet amour et à ce partage et qu'eux-mêmes revendiquent leur statut de voleurs : on n'est guère loin du «*Journal du voleur*» ou de «*Miracle de la rose*» de Jean Genet. C'est dans la conscience de leur exclusion sociale que Claude Gueux et Albin choisissent le partage, et font l'expérience d'un amour soustrait à tous les interdits, et qui est même un amour idéal : «*Ils travaillaient dans le même atelier, ils couchaient sous la même clef de voûte, ils se promenaient dans le même préau, ils mordaient au même pain. Chacun des deux amis était l'univers pour l'autre. Il paraît qu'ils étaient heureux.*» (page 45). Lors du procès qu'il instruit en présence de ses codétenus, Claude Gueux déclare : «*Albin partageait sa ration avec moi ; je l'ai aimé d'abord parce qu'il m'a nourri, ensuite parce qu'il m'a aimé.*» Lors du procès que lui fait la société, il présente ainsi Albin : «*Voilà un scélérat qui partage son pain avec ceux qui ont faim*» (page 64). Et la boucle du partage est bouclée par les legs du condamné : «*Sur sa demande on lui avait rendu les ciseaux avec lesquels il s'était frappé. Il manquait une lame qui s'était brisée dans sa poitrine. Il pria le geôlier de faire porter de sa part ces ciseaux à Albin. Il dit aussi qu'il désirait qu'on ajoutât à ce legs la ration de pain qu'il aurait dû manger ce jour-là.*» Le partage qui avait commencé quand Albin avait donné à Claude Gueux la moitié de sa ration se termine et est inversé par ce don de sa ration entière.

Enfin, la pièce de «*cinq francs*» (page 70) que lui donna «*une bonne soeur*» joua un rôle analogue : il la remet au prêtre en lui disant : «*Pour les pauvres*» (page 72).

La bienveillance totale que, dans son manichéisme, Victor Hugo accorde à son personnage fait que pas une seule fois n'est porté un jugement négatif à l'encontre de celui qui est tout de même coupable d'un meurtre, dont on comprend les motivations, mais qui n'en est pas moins d'une horreur sans nom. Mieux, il est considéré comme admirable. Voilà qui demande de se pencher sur la pensée de Victor Hugo qui de l'excès dans l'admiration pour Claude Gueux passe à l'excès dans la condamnation de la société.

### Intérêt philosophique

Victor Hugo, qui se représentait volontiers en avocat, qui, dans la préface au «*Dernier jour d'un condamné*», disait vouloir plaider la cause de l'humanité «*à toute voix devant la société, qui est la grande cour de cassation*», dans «*Claude Gueux*» chercha aussi à convaincre. Mais la fable, récit qui exprime de façon vive un sens abstrait plus difficile, aurait pu suffire à exprimer sa pensée, à faire passer son message, d'autant plus que le texte est déjà parsemé de maximes, d'apophtegmes. Et peut-être aurait-il mieux valu qu'il s'en tienne à elle car, dans la conclusion, dans la morale de cette fable, qu'il avait, en fait, composée d'abord, où il prenait directement la parole en véritable pamphlétaire, s'il fait montre d'abord d'un beau progressisme, il se révèle finalement tout-à-fait conservateur.

Le thème de la protestation contre la peine de mort, qui était le sujet du «*Dernier jour d'un condamné*», a été élargi à d'autres :

La dénonciation de la prison : Le tableau qu'en donna Victor Hugo était animé d'un esprit humanitaire. Il lança un cri de désespoir contre la souffrance carcérale. Mais il dramatisa le tableau par des oppositions radicales et tranchées, simplistes et même outrancières, parce qu'il avait du mal à tenir un discours sur la société qui justement ne soit ni outrancier ni simpliste. Deux types de sociétés sont en présence à Clairvaux, qui ont chacune à sa tête deux individus qui les incarnent et les représentent : M. D., le directeur des ateliers, et Claude Gueux, l'un et l'autre en situation de rivalité complète. Le directeur détient un pouvoir absolu, de nature tyrannique, sur tous les prisonniers, y compris Claude Gueux ; mais lui, de son côté, détient un pouvoir tout aussi grand sur ses codétenus, pouvoir qu'il exerce dans la justice, et qui n'est pas senti comme contraignant. Ainsi Victor Hugo fait de la prison une société idéale qui n'est pas soumise à la morale bourgeoise, où le pain est partagé dans l'amour, où la force d'aimantation de l'amour apparaît comme la seule capable de reconstituer une sociabilité

véritable. Mais comment concevoir qu'elle puisse se maintenir au sein d'une réalité qui est la négation même de cet idéal? Elle est donc tout à fait irréalisable.

La critique de l'injustice de la justice : Avec «*les uns guérissaient ses blessures, les autres dressaient son échafaud.*» (page 63), Victor Hugo fait un raccourci contestable car, dans le système judiciaire du temps, on ne dressait pas l'échafaud avant que la condamnation ne soit prononcée. Mais ce raccourci est significatif car le sort de Claude Gueux était scellé avant le procès. La répression pénale apparaît bien comme un refus opposé à la plainte légitime et argumentée du peuple. Cette violence compromet la communication entre les diverses couches de la société, et annonce de nouvelles violences.

La question de la responsabilité : La justice et l'humanité sont présentées par Victor Hugo comme mutuellement exclusives et constamment en conflit. En écrivant "*Claude Gueux*", il entendait conjurer ce règlement de comptes. Amplifiant la prière de Claude Gueux, il voulut amener ses lecteurs à prendre conscience de l'injustice d'une loi sans amour, fondée sur la répression qui amorce une surenchère de violence, mais n'attaque pas la cause de la criminalité. Lors du procès, il centra les débats sur la question : qui est réellement coupable? Claude Gueux a tué M. D., et, selon la loi, il mérite la mort. Mais on a souvent rejeté ses requêtes pressantes, et il n'a pas voulu ce carnage.

D'autre part, Hugo aurait aussi voulu passer de l'établissement des faits (Claude Gueux a-t-il tué?) à celui de la cause (pourquoi cet homme a-t-il volé? pourquoi cet homme a-t-il tué?). Pour résoudre ce second problème, on ne peut plus s'aveugler sur le comportement du directeur des ateliers : son manque d'humanité a été une insulte à la détresse de Claude Gueux, une provocation. Hugo proposait en somme d'élargir la notion de circonstances atténuantes, afin de prendre en compte la provocation morale oubliée par la loi.

Enfin, la société devrait reconnaître sa part de responsabilité dans les crimes que peut engendrer la misère, «*cette maladie du corps social comme la lèpre était une maladie du corps humain*», maladie qu'elle ne sait pas combattre. Elle est donc coupable du crime de Claude Gueux, qu'elle n'a pas su prévenir.

Dans son manichéisme, Victor Hugo considère le criminel comme admirable et la société comme haïssable, fait de Claude Gueux une victime («*Lequel des deux était la victime de l'autre?*», écrit-il après le massacre du directeur et la tentative de suicide de son assassin), un martyr, un Christ, que les aberrations de la pénalité et des conditions de détention exonèrent de toute responsabilité. Tout se passe comme si la provocation manifeste du directeur suffisait à excuser le crime aux yeux de l'auteur et de son personnage. Le texte suggère presque que Claude Gueux, en massacrant à coups de hache le directeur qui le harcelait de coups d'épingle, était en état de légitime défense.

La protestation contre la peine de mort, corollaire de la misère : Victor Hugo dénonce la peine de mort comme le signe d'une société qui ne peut répondre que par la répression à la détresse des misérables. Il dénonce d'abord la misère, source de tous les vices et de tous les malheurs, «*une chose sans nom*» qui échappe à toute appréhension qui relève de la seule histoire événementielle. Et, en fait, "*Claude Gueux*" parle moins de la peine de mort que du peuple et de l'ordre social qui l'exclut. Hugo l'indique lui-même : «*Tous les paragraphes de cette histoire pourraient servir de têtes de chapitre au livre où serait résolu le grand problème du peuple au dix-neuvième siècle.*» D'ailleurs, dans la conclusion, il ironise surtout contre les lenteurs que mettaient les Chambres à supprimer la peine de mort. Le peuple souffre, constatait-il, et c'est cette détresse qui le pousse au crime. Il prononçait un ardent réquisitoire contre une société injuste et criminogène, mettant à nu le mécanisme de la brutalité sociale qui ne sait répondre à la détresse que par la répression.

La promotion de l'éducation : Après le récit des faits, Victor Hugo souligne que le problème réside dans l'articulation de «*deux questions ; question de l'éducation, question de la pénalité*». Il accuse la société de négliger l'effort d'éducation du peuple, qui seul peut faire échec à la spirale du crime et de la répression. Il appelle de ses vœux une éducation qui apporterait un soutien moral à l'individu avant qu'il ne tombe. Il plaide pour l'école, thème omniprésent. Ainsi, après avoir emprunté aux menuisiers

la hache qui lui servira à tuer le directeur des ateliers, Claude Gueux conseille à un jeune détenu de seize ans d'apprendre à lire. On découvre plus tard, détail qui n'était pas authentique mais que Hugo avait inventé pour le bien de la cause, qu'il conserve, souvenir de sa femme, «*un volume dépareillé de l'Émile*» (page 51), roman de Rousseau qui a pour sous-titre : «*De l'éducation*», et présente un programme d'éducation idéal. Les dernières pages amplifient encore le thème : il faut supprimer les bourreaux, et multiplier les maîtres d'école ; il faut permettre au peuple d'apprendre à lire ; il termine sur cette phrase : «*Cette tête de l'homme du peuple, cultivez-la, défrichez-la, arrosez-la, fécondez-la, éclairez-la, moralisez-la, utilisez-la ; vous n'aurez pas besoin de la couper*».

La promotion de l'Évangile : Cependant, après avoir ouvert au peuple le vaste domaine de la lecture, donc de l'esprit d'examen, de la liberté d'opinion, Victor Hugo prétend le confiner à la lecture de l'Évangile, qu'il appelle parfois «*la Bible*», «*l'écriture sainte*» : «*Ensemencez les villages d'évangiles. Une Bible par cabane. Que chaque livre et chaque champ produisent à eux deux un travailleur moral*» (page 87). Pour lui, l'effort de civilisation culmine dans l'Évangile qui est le seul texte sur lequel fonder la société véritable. Ainsi, l'amitié entre Claude Gueux et Albin est fondée sur le partage du pain, geste christique qui réalise à la lettre l'impératif : «*Aimez-vous les uns les autres*» en donnant conjointement tout son sens à la prière du «*Notre père*» : «*Donnez-nous notre pain quotidien*». La société ignore cet impératif, et n'exauce pas cette prière, et le lieu où elle est le moins susceptible de le faire est une prison ; et pourtant ce n'est qu'en prison et entre voleurs, que la morale évangélique s'applique dans «*Claude Gueux*». Est-ce ironie de la part de Hugo ? Sans aucun doute, et il joue d'autant plus de l'ironie, et jusqu'au sarcasme, qu'implicitement il propose à la bonne conscience bourgeoise le partage de l'amour et du pain entre deux voleurs homosexuels comme modèle d'une sociabilité et d'une morale l'une et l'autre exemplairement chrétiennes. Ce n'est pas là volonté de scandaliser : il retourne en cynisme contre la société elle-même l'hypocrisie dont elle fait preuve en acceptant le scandale social qu'est la misère, et en refusant de pratiquer les vertus morales qu'elle prétend défendre et illustrer, et dont la misère tout spécialement est la négation.

Aussi oppose-t-il Jésus à Voltaire, autrement dit la morale évangélique, qu'il considère le modèle éthique par excellence, contre l'humanisme qui veut organiser les affaires humaines sans Dieu, contre la raison laïcisée qui, à ses yeux, a donné sa morale à la bourgeoisie libérale, qui inspire le journal «*Le Constitutionnel*» et la Charte de 1830. La conscience politique de Hugo s'oppose à l'ordre imposé par une bourgeoisie éclairée, et repose sur une solidarité chrétienne avec les misérables, les gueux, qui rendrait juste la société humaine.

Pourtant, ce défenseur prétendu du peuple constate que «*le sort de la grande foule, de la multitude, de la majorité, sera toujours relativement pauvre, et malheureux et triste*». Il entend étouffer les revendications du peuple sous cette prétention : «*La part du pauvre est aussi riche que la part du riche*.» Il veut que «*dans le lot du pauvre, dans le plateau des misères*» soient jetés «*la certitude d'un avenir céleste*», «*l'aspiration au bonheur éternel*», «*le paradis*» (page 84), «*la croyance à un meilleur monde fait pour lui*» (page 87). Il défend donc nettement la conception d'une religion «*opium du peuple*», précisant bien qu'ainsi le peuple «*sera tranquille*», «*sera patient. La patience est faite d'espérance*.» (page 87), l'espérance, une des trois vertus théologiques !

Son paternalisme difficilement supportable à la plupart des lecteurs d'aujourd'hui s'affirme encore dans les dernières lignes où «*la tête de l'homme du peuple*» est assimilée à une plante, «*pleine de germes utiles*», qu'il faut «*faire mûrir et venir à bien*» (pour obtenir le «*travailleur moral*» dont il a été question précédemment), phrase terrible où se révèle une conception strictement utilitaire du peuple réduit à l'état de matériau.

Plutôt qu'«*une Bible par cabane*», on aurait envie de proposer la fin des cabanes ! Mais, pour le conservateur qu'était alors Victor Hugo, le monarchiste, chantre de la Restauration, le légitimiste même, le peuple est voué de toute éternité à ne vivre que dans des cabanes ! Elle est si poétique, «*la mesure où l'aumône avait vidé leur bourse*» («*Tristesse d'Olympio*»).

### Destinée de l'oeuvre

On comprend donc que ce texte, publié le 6 juillet 1834, dans “*La revue de Paris*”, n'eut aucun succès, même si Charles Carlier, un négociant lecteur de la revue, en finança une édition séparée de cinq cents exemplaires, afin de faire profiter le plus grand nombre.

Victor Hugo, sensible à l'accueil du public, perçut qu'il s'était engagé sur une fausse route, mais non pas du fait de l'idéologie dont il s'était fait le chantre, du fait du genre narratif qu'il avait choisi : il allait longtemps s'en tenir au théâtre et à la poésie.

*André Durand*

Faites-moi part de vos impressions, de vos questions, de vos suggestions !

[Contactez-moi](#)